



**Stanislas LALANNE**  
**Evêque de Pontoise**

Vendredi 30 octobre 2020

### **Points d'attention pour vivre le confinement**

Chers amis,

Dans un climat général d'inquiétude, ce nouveau temps de confinement national, décidé par le gouvernement pour lutter contre la recrudescence de l'épidémie de Covid-19, nous engage à chercher les moyens de le vivre au mieux sur les plans humain, spirituel et pastoral.

En équipes d'animation pastorale, entre prêtres, diacres et responsables pastoraux, **je vous engage à prendre un temps de relecture du premier confinement** que nous avons connu au printemps dernier. Beaucoup de belles initiatives avaient été prises qui ont porté des fruits. Des limites, des faiblesses ou même des dysfonctionnements de nos pratiques ont pu aussi être pointés. De tout cela, nous devons tirer expérience.

**La priorité que je vous donne** est de continuer de prendre le plus grand soin des personnes malades, isolées, en difficultés matérielles, en détresse morale ou spirituelle. Pour cela, nous devons exploiter tout l'espace que les consignes gouvernementales nous laissent pour nous faire proches des plus fragiles.

Voici les points de mise en œuvre que je vous donne dans le respect du décret n° 2020-1310 du 29 octobre.

#### **Célébrations**

- **Les célébrations de la Toussaint et du 2 novembre restent possibles**, dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.
- La célébration des **obsèques** est possible avec une **assistance limitée à 30 personnes**.
- Celle des **mariages** est possible avec une **assistance limitée à 6 personnes**.
- **Aucune autre célébration publique n'est autorisée à partir de mardi 3 novembre**.
- Comme cela a été le cas dans un certain nombre de paroisses lors du premier confinement, **la retransmission en direct des messes** peut permettre de conserver le lien avec la communauté. Elle doit se faire à partir d'un lieu non ouvert au public, donc sans assemblée.

.../...

## Accueil pastoral

- **Les églises peuvent et doivent rester ouvertes** afin de permettre aux fidèles d'y venir pour un bref temps de prière personnelle, dans le cadre de la sortie d'une heure, autorisée pour motif de promenade.
- **Les prêtres sont encouragés à être largement présents dans les églises** pour accueillir, écouter et donner le sacrement de réconciliation.
- **L'accueil de groupes dans les centres pastoraux ou les salles paroissiales**, pour des activités, réunions ou repas, **n'est pas autorisé**.
- Les rencontres d'équipes sont à organiser en visioconférence.
- L'accueil au presbytère ou à la paroisse doit être limité au strict nécessaire, pour l'écoute ou la préparation d'obsèques par exemple, en respectant les gestes barrières.

## Présence auprès des plus fragiles

- Le gouvernement encourage les engagements caritatifs ; ils font partie de l'ADN de l'Eglise.
- Nous devons encourager **nos réseaux caritatifs constitués** (Secours catholique, Conférences Saint-Vincent-de-Paul...) **mais aussi toutes les initiatives locales, confessionnelles ou non**, dans lesquelles beaucoup de chrétiens sont déjà engagés.
- On aura aussi une attention particulière pour les **visites aux malades et le soutien apporté à leur famille**. Les aumôniers d'hôpitaux ont accompli un travail formidable lors du premier confinement malgré les difficultés pour se faire ouvrir les portes des centres de soins. Les équipes du service évangélique des malades (SEM) ont besoin d'être renforcées et soutenues pour poursuivre leur mission auprès des malades et personnes âgées, à domicile ou en EHPAD. Dans le respect des règles de sécurité sanitaire, les prêtres, diacres et consacré(e)s ont un rôle à jouer pour faciliter cette présence auprès des malades.
- Il ne faut pas hésiter à **faire appel aux étudiants et jeunes professionnels** pour s'engager dans ce service auprès des plus fragiles.

## Catéchèse et aumônerie

- Les activités extrascolaires sont suspendues, à l'intérieur des lieux de culte, comme dans tout autre établissement recevant du public. **Les rencontres de catéchèse ou d'aumônerie ne peuvent donc plus se tenir en présentiel**.
- Comme lors du précédent confinement, **des initiatives sont à développer pour conserver le lien** via les réseaux sociaux mais aussi pour **vivre des temps en famille**. Les services diocésains continueront d'être force de proposition.

Je vous souhaite bon courage pour les semaines qui viennent et vous assure de ma fraternelle amitié.



+ Stanislas LALANNE  
Evêque de Pontoise